

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Août 2021

TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN MARTINIQUE

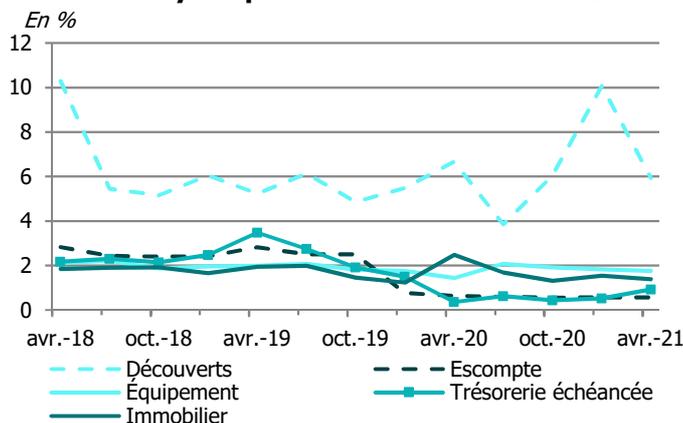
2^E TRIMESTRE 2021

RÉDUCTION GLOBALE DU COÛT DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES

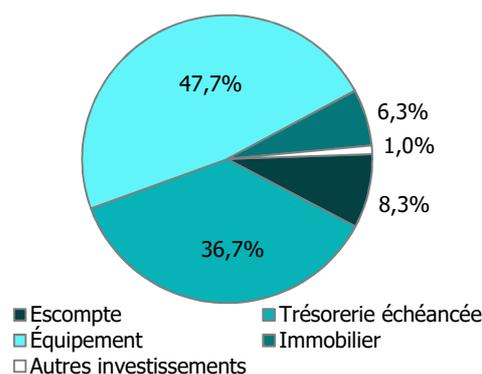
- Le taux moyen des **découverts** retrouve un niveau habituel, à 5,93 % (-413 pdb), après la hausse exceptionnelle observée en début d'année (+401 pdb). Pour mémoire, cette évolution était principalement liée à un seul découvert d'un montant élevé.
- Le taux moyen des **crédits à l'équipement** se contracte légèrement, à 1,76 % (-7 pdb). Globalement, les conditions de prêt restent assez différentes des pratiques moyennes nationales, avec une durée plus longue (13 ans en Martinique, contre 10 ans en France entière) et des prêts exclusivement à taux fixe (27 % de taux variable en France entière), sans compter des taux moyens plus élevés (1,14 % en France entière).
- Pour sa part, le taux moyen des **crédits immobiliers** faiblit à 1,39 % (-16 pdb). La durée moyenne de financement est également plus longue qu'au niveau national (19 ans contre 15).
- Seul le taux moyen des crédits de **trésorerie échéancée** croît à 0,92 % (+39 pdb sur le trimestre). En effet, le recours aux prêts garantis par l'État (PGE) – pour lesquels le taux est nul ou proche de zéro – s'amenuise.

Caractéristiques des nouveaux crédits en Martinique

Taux moyens pondérés des crédits aux SNF



Répartition des flux de nouveaux crédits

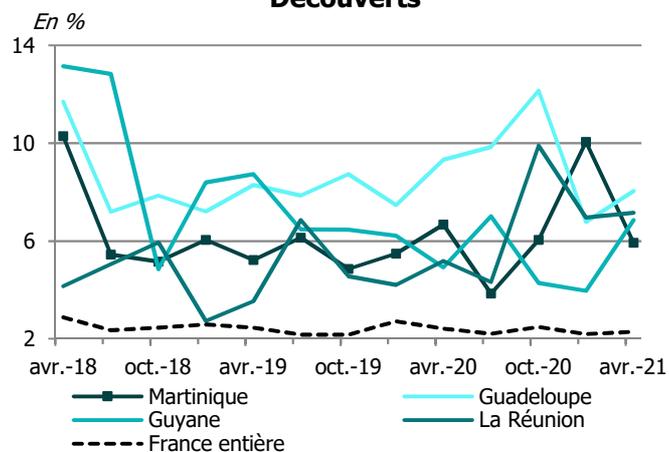


Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyens pondérés au T2 2021 (%)		Taux moyens pondérés au T1 2021 (%)		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière
Découverts	5,93	2,28	10,06	2,20	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	0,92	1,13	0,53	1,48	29	36	88	64	0,25	1,20
Équipement	1,76	1,14	1,83	1,20	158	122	100	83	1,98	0,98
Immobilier	1,39*	1,22	1,55*	1,26	226*	184	100*	91	-	-

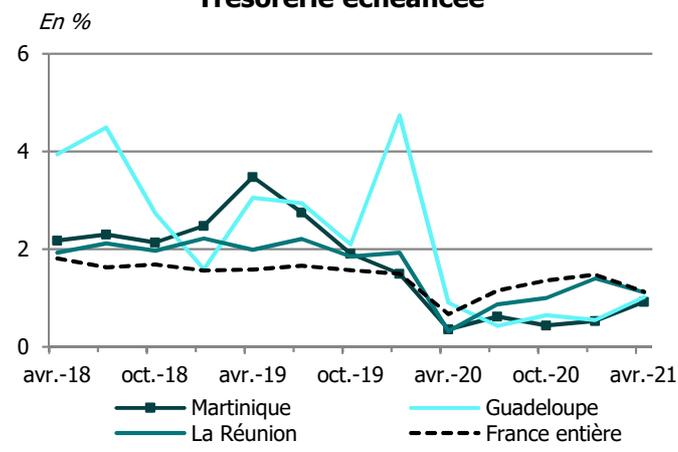
* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie

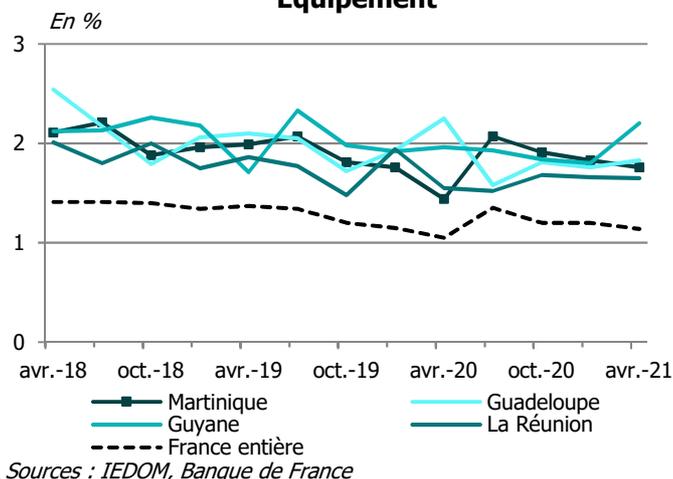
Découverts



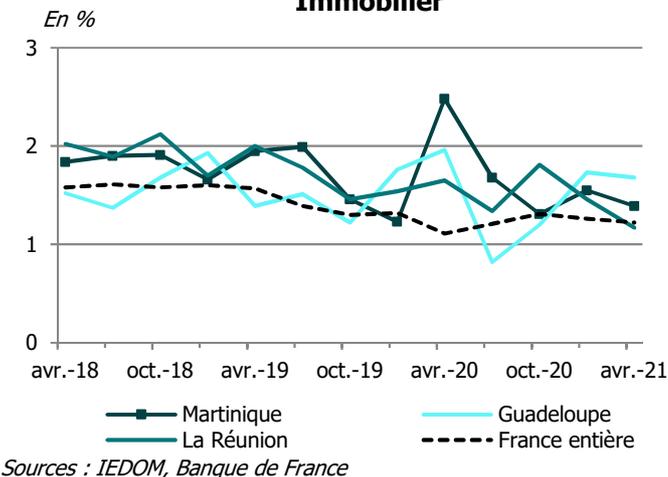
Trésorerie échancée



Équipement



Immobilier



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Martinique, elle se base sur environ 1 100 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : C. DORWLING-CARTER – Responsable de la rédaction : N. GOBALRAJA – Rédaction : E. COYAN

Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achevé d'imprimer : août 2021 – Dépôt légal : août 2021 – ISSN 2679-0823